

VÉDAZINE

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS



express *Saint-Jean-de-Védas*

RD 613 route de Montpellier (à côté de station TOTAL Beyssac)
34430 Saint Jean de Védas - Tél. : 04 67 13 84 93
E-mail : uexpress.saintjeandevedas@systeme-u.fr

 U Express ST JEAN DE VEDAS  ulescommercants

VOTRE SUPERMARCHÉ DE PROXIMITÉ : LE PRIX, LE CHOIX, LA QUALITÉ... LE SERVICE EN PLUS !
Des rayons traditionnels pour mieux vous servir.



*"Nouveau
et pratique"
nous vous
livrons chez vous*



Horaires d'ouverture
8h30 - 20h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h30 le dimanche



**BOULANGERIE
TARTERIE
SANDWICHERIE**
Le bon produit au bon prix

**DU LUNDI AU SAMEDI
DE 6H À 20H**

**DÉCOUVREZ LA
BAGUETTE DE Marie**



**ROND POINT DU RIEUCOULON
180 RUE ALEXANDER FLEMING
34430 ST JEAN DE VEDAS
04.67.07.90.33**

**99 AVENUE DE LA CONDAMINE
34430 ST JEAN DE VEDAS
04.67.99.96.08**

**ZONE DE L'AUBE ROUGE
145 AV. BEAU DE ROCHAS
34170 CASTELNAU LE LEZ
04.99.24.95.18**

ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

5 | DOSSIER : TAXE FONCIÈRE

6-7 | SOLIDARITÉ

8-9-11 | ÇA SE PASSE À SAINT JEAN

12-13 | ENVIRONNEMENT

14-15 | PROJETS 2024

16-17-18 | CULTURE & FESTIVITÉS

19 | PORTRAIT DU MOIS

20-21 | RETOUR EN IMAGES

22-23 | ENFANCE ET JEUNESSE

24-25 | TRAVAUX

26-27 | VIE ASSOCIATIVE

29 | LES JO 2024

30 | TRIBUNES LIBRES

31 | Q/R



Chères Védasiennes, Chers Védasiens,

Nous rentrons dans la période magique des fêtes de fin d'année où nous nous apprêtons à passer du temps avec nos proches afin de partager des moments de bonheur uniques. Toutefois, tout le monde n'a pas cette chance et je souhaite adresser mes pensées à celles et ceux qui sont dans la peine, démunis ou seuls.

Les récents événements tragiques nous rappellent à quel point, il est primordial de rester solidaires. En effet, il ne nous faut pas céder face à toute forme de haine et bien au contraire, continuer de faire front uni et de défendre nos valeurs fraternelles.

À ces circonstances dramatiques s'ajoutent les difficultés du quotidien. Ainsi, en cette période difficile en raison de la forte inflation que nous connaissons, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. L'augmentation de 7.1% de la taxe foncière que vous avez pu constater est indépendante d'une décision de l'équipe municipale et résulte de la variation des prix à la consommation harmonisée, constatée entre novembre 2021 et novembre 2022 et définie par l'État.

Etant très sensibilisés aux difficultés de nombre d'entre vous, en concertation avec l'ensemble des élus, la Ville a adressé un don de 3000€ à l'association Les Restaurants du Cœur en signe de solidarité. D'autres aides, pour le Maroc et la Libye ont également été votées.

Malgré cela, la vie continue à Saint-Jean-de-Védas, et j'ai pu dialoguer chaleureusement avec certains d'entre vous lors des récentes cérémonies municipales. J'espère d'ailleurs vous y revoir, encore plus nombreux, que ce soit au traditionnel Marché de Noël qui aura lieu le 16 décembre au domaine du Terral ou à la cérémonie des vœux le 20 janvier à la salle des Granges.

Nous continuons à travailler au quotidien avec la concrétisation de grands projets et le déploiement de nos politiques publiques afin de satisfaire vos attentes et vos exigences.

Je vous souhaite à toutes et tous, au nom de tout le Conseil Municipal, mes vœux de bonheur, de réussite et de santé les plus sincères pour ces fêtes de fin d'année.

*Prenez soin de notre territoire,
Prenez soin de nous. Et préparons l'avenir !*

François Rio





■ RÉNOVATION ■ EXTENSION

Quand vous pensez travaux, pensez illiCO !



Un interlocuteur unique



Des devis négociés



Des acomptes sécurisés



Des artisans sélectionnés



Un accompagnement & suivi de chantier

POUR QUELS PROJETS LES CLIENTS S'ADRESSENT À VOUS ?

Mes clients sont à la fois des **particuliers** et des **professionnels** souhaitant réaliser une amélioration de leur intérieur, une rénovation complète ou même une extension. Je réalise les prestations englobant tous les corps de métiers : du gros œuvre jusqu'à la dernière touche de finition. J'interviens chez mes clients pour une **rénovation de salle de bain**, un aménagement de garage en pièce de vie, un **aménagement de combles**, une **création de suite parentale**, une **rénovation énergétique** ou encore un **réaménagement complet de maison ou d'appartement**. J'accompagne également mes clients professionnels pour l'aménagement de leurs locaux (cabinets médicaux, agences immobilières, hôtels, entreprises etc.).

QUELLES PRESTATIONS PROPOSEZ-VOUS ?

Je propose le **courtage en travaux**, permettant de présenter au client les devis au meilleur rapport qualité/prix. Le client profite également de la sécurisation des acomptes de devis sur le compte séquestre. J'accompagne les clients du démarrage du chantier jusqu'à la livraison des travaux à travers **l'assistance à maîtrise d'ouvrage** et la **maîtrise d'œuvre**. Après identification des besoins, je partage mes compétences et mon expertise pour évaluer la faisabilité du projet, piloter l'ensemble des travaux et **coordonner l'intervention des différentes entreprises du bâtiment**. Enfin, je m'assure de la **bonne livraison des travaux** en adéquation avec les attentes initiales de mes clients. La satisfaction de mes clients est au cœur de mes préoccupations.

COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS LES PARTICULIERS DANS LEURS PROJETS ?

Quel que soit le projet pour lequel mes clients me sollicitent, j'offre une solution adaptée à la fois à leurs attentes et aussi à leur budget. Je propose une **prestation d'accompagnement de A à Z** : grâce à mon réseau d'artisans, je recueille les besoins et sélectionne pour mes clients les professionnels du bâtiment les plus adéquats pour répondre à leurs projets.

COMMENT SÉLECTIONNEZ-VOUS LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT ?

Les artisans partenaires sont référencés suivant une vingtaine de points de contrôle comme notamment la **régularité en termes d'assurances, administrative et fiscale**, ainsi qu'une enquête de satisfaction régulière réalisée auprès de la clientèle. Chaque entreprise a une **cotation**, nous permettant de l'évaluer tout au long de l'année.

OÙ ÊTES-VOUS BASÉE ?

J'habite à St Jean de Védas et je suis à la recherche d'un local pouvant accueillir mes clients dans la commune pour pouvoir les accompagner encore mieux avec mes équipes.



Pour tous types de projets de rénovation et d'extension, faites appel à votre agence de Montpellier Ouest



Klaudia DUFRENE
 iliCO travaux Montpellier Ouest
 06.66.68.46.81
 klaudia.dufrene@illico-travaux.com



AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE : QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

De nombreux Védasiens s'inquiètent, à juste titre, de l'augmentation de leur taxe foncière. La Commune de Saint-Jean-de-Védas n'a pas augmenté l'impôt. L'augmentation est inhérente aux modifications des bases de calcul, exclusivement décidées par les services de l'État.

Dans cette nouvelle édition du Védazine, nous vous proposons en toute transparence des éléments de réponses afin que vous puissiez comprendre cette augmentation décidée indépendamment des choix de l'équipe municipale.

Le montant de la taxe foncière, payée par le contribuable, est le résultat d'un produit issu de la base d'imposition et d'un taux.

La base d'imposition varie selon deux critères qui peuvent être cumulatifs :

- La variation nominale annuelle, qui est cette année de 7.1% et qui résulte de la variation des prix à la consommation harmonisée, constatée entre

novembre 2021 et novembre 2022. Cette variation s'appelle aussi variation forfaitaire des bases d'imposition.

- La variation physique de la taxe foncière qui est effective si l'habitation a été modifiée ou étendue.

Sur ce premier aspect, l'équipe municipale n'a aucun pouvoir décisionnaire et ne peut intervenir.

Pour la fixation du taux, seule une décision du Conseil Municipal peut le faire varier. Cette année encore, l'équipe municipale ne l'a pas augmenté.



LA TAXE FONCIÈRE ÇA SERT À QUOI ?

La taxe foncière est un revenu capital pour les collectivités territoriales. Elle contribue à financer les politiques publiques, afin d'améliorer votre quotidien et votre cadre de vie : entretien et création de nouveaux équipements municipaux, gestion des écoles...

Le mot de Jean-Paul Piot, Adjoint aux Finances



Malgré les difficultés budgétaires liées à la forte inflation et à la baisse des dotations de l'État, nous avons renouvelé notre engagement de ne pas augmenter les impôts communaux. Nous connaissons trop bien les difficultés financières que rencontrent les Védasiens et ne souhaitons pas aggraver leur situation. »

Pour aller plus loin...

Si vous avez besoin de précisions sur votre cas particulier, vous pouvez contacter directement les services des impôts : impots.gouv.fr

AIDER LES PLUS FRAGILES

L'équipe municipale s'engage en faveur des publics les plus fragiles. De nombreuses actions sont mises en place à destination des Védasiens.

À LA UNE !

LA SOLIDARITÉ VÉDASIENNE NE FAIBLIT PAS !

Lors du conseil municipal d'octobre dernier, les élus ont voté le versement d'un don de 3000 euros aux Restos du Cœur. La forte inflation, l'augmentation du coût des denrées alimentaires et la baisse des dons ont mis l'association en grande difficulté. Sur Saint-Jean-de-Védas, environ 75 000 repas sont distribués par les Restos du coeur chaque année.

La Ville soutient également les peuples Libyens et Marocains. Les élus ont voté l'octroi d'un don de 2000 euros pour chacun des deux pays, suite aux catastrophes naturelles qu'ont subi les populations.



LANCEMENT D'UNE MUTUELLE COMMUNALE...

La Ville a lancé une consultation pour permettre aux Védasiens de bénéficier d'une Mutuelle Communale. L'objectif pour les habitants répondant aux critères définis est de bénéficier d'une complémentaire santé à des prix avantageux.

Vous recevrez prochainement plus d'informations sur ce dispositif...



Repas des Aînés (2022)

REPAS ET COLIS DES AÎNÉS

Les 12 et 13 décembre prochains, nos aînés Védasiens seront invités à un repas convivial au gymnase Jean-Baptiste Miralles. Un spectacle de magie avec grande illusion suivi d'une animation DJ clôtureront le déjeuner.

Infos :
Service Protocole & Festivités
8h30-12h et 14h-17h
04 67 07 83 02
festivites@saintjeandevedas.fr

LA VILLE REJOINT LE RÉSEAU « VILLE AIDANTE ALZHEIMER »

Saint-Jean-de-Védas a officiellement rejoint le réseau national « Ville aidante Alzheimer ». Le Maire, François Rio et le Président de France Alzheimer Hérault, Gérard Despesse, ont signé la charte de partenariat en août dernier.

Cette initiative témoigne de l'engagement de la Ville envers les malades, familles et aidants, ainsi que de sa détermination à améliorer leur qualité de vie. Aujourd'hui, ce sont environ 600 védasiens qui ont été diagnostiqués et vivent avec la maladie.

En signant la charte, la Ville et France Alzheimer Hérault s'engagent dans une démarche d'accompagnement de proximité se traduisant notamment par :

- la mise en place d'une permanence, lieu d'accueil, d'écoute et d'information des familles sur la commune ;
- l'organisation d'activités et d'ateliers permettant de ralentir le déclin cognitif du malade et de soutenir les aidants ;
- la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer ;
- la facilitation de l'accès aux animations organisées par la Ville.

Infos et inscriptions au 04 67 06 56 10 ou à secretariat34@francealzheimer.org



GRAND SUCCÈS DE LA SEMAINE BLEUE !

À l'occasion de la semaine bleue qui a mis en avant la place de nos aînés dans la ville, le CCAS de Saint-Jean-de-Védas et ses partenaires ont organisé de nombreuses animations : loto, petit-déjeuner, repas, diffusion d'un film, thé dansant... Retour en images sur cette semaine très festive.



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE DISPOSITION

Pour rappel, Montpellier Méditerranée Métropole met gratuitement à votre disposition un conseiller numérique à la mairie afin de vous aider à utiliser du matériel informatique (ordinateur, tablette, téléphone...), mais aussi dans vos démarches administratives en ligne : les jeudis de 9h-12h sur rendez-vous au 04 67 07 83 00.

Le personnel de la médiathèque Jules Verne peut aussi vous aider à utiliser vos appareils numériques les mardis entre 13h et 15h et les vendredis entre 14h et 15h, sur rendez-vous au 04 67 15 47 57.



TOUT SUR VOTRE VILLE !



CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux aux Védasiens aura lieu le samedi 20 janvier à 11h à la salle des Granges.

François Rio, l'ensemble du conseil municipal et le conseil municipal des enfants seront heureux de vous accueillir à la présentation de leurs vœux. Ce sera l'occasion de revivre ensemble les événements phares de l'année 2023 et de se projeter sur 2024.

La cérémonie se clôturera par un brunch convivial offert aux Védasiens.

VISITE MINISTÉRIELLE À SAINT-JEAN !

Le Maire François Rio a reçu Madame Dominique Faure, Ministre chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, accompagnée d'Elisa Basso, Sous-préfète et directrice de Cabinet de la préfecture de l'Hérault.

Ensemble, ils ont discuté des nombreux enjeux de la commune, notamment ceux liés à la forte attractivité et croissance démographique du territoire : réalisation de nouvelles infrastructures pour accueillir au mieux les nouveaux habitants, mise en place de transports cohérents pour alléger le trafic routier, sécurisation de la voie publique via la mise en place d'outils de vidéo-protection...



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Après trois années d'interruption dues à la pandémie de la Covid, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a fait son grand retour !

Ce moment convivial organisé au Chai du Terral fut l'occasion de présenter aux nouveaux Védasiens : les élus du conseil municipal, les projets à venir pour la commune, les infrastructures et les possibilités offertes par la Ville, les nombreuses activités proposées...





OBTENIR OU RENOUVELER SON PASS

UN PASS
GRATUITÉ
POUR VOYAGER
EN ILLIMITÉ!

POUR QUI ?

Tous les habitants de la métropole de Montpellier

AVEC QUOI ?

- 1 pièce d'identité
- 1 photo d'identité (possibilité de la réaliser en Espaces Mobilité TaM)
- 1 justificatif de domicile (* une autorisation parentale pour tout bénéficiaire âgé de 3 à 17 ans)

**VOUS AVEZ DÉJÀ
UN PASS WEEK-END
GRATUIT ?**

Tout Pass week-end gratuit valide au 21 décembre 2023 sera **automatiquement converti en Pass gratuité totale, sans aucune démarche nécessaire !**

OÙ ?

 1 depuis un smartphone, sur l'appli **M'Ticket TaM**

 2 sur la boutique en ligne **tam-voyages.com**

 3 en Espaces **Mobilité TaM**

POURQUOI UN PASS ?

Pour voyager en règle et en toute liberté, vous devez obligatoirement être en possession de votre **Pass gratuité valide**.

En cas de contrôle, vous pourrez ainsi présenter votre **carte TaM** ou un **QR CODE** délivré depuis l'appli **M'Ticket TaM**.

Tout savoir sur la **GRATUITÉ :**



GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN DÈS LE 21 DÉCEMBRE !

Dès le jeudi 21 décembre, les habitants de la Métropole de Montpellier bénéficieront de la gratuité totale des transports en commun.

Pour voyager en règle et en toute liberté, vous devez obligatoirement être en possession d'un Pass gratuité valide. Ce dispositif est accessible sur carte TaM ou via un QR CODE délivré depuis l'appli M'Ticket TaM.

Infos détaillées sur : tam-voyages.com

DÉCÈS DE DIDIER MAIROU

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Didier Mairou, agent municipal, Responsable du gymnase Jean-Baptiste Miralles, mais aussi membre pendant une vingtaine d'années de l'association de pétanque « La Boule Védasienne » en tant que Trésorier, puis, plus tard Président.

Védasien, Didier était un homme humble, proche des gens, qui aimait rendre service aux autres.

Très impliqué dans la vie de la commune, il se rendait fréquemment aux manifestations organisées par le comité des fêtes et le club taurin.

Très convivial, il affectionnait particulièrement la pétanque et rencontrer ses amis.

Au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, nous souhaitons nos condoléances à Sandrine, sa femme, Laura, sa fille, Jonathan, son fils, ses deux petites-filles ainsi qu'à l'ensemble de ses proches.

Une minute de silence a été observée pour lui rendre hommage lors du dernier conseil municipal du 15 novembre.

RECENSEMENT DES VÉDASIENS



Du 18 janvier au 24 février, une partie des Védasiens sera recensée. Si vous êtes concerné par cette démarche, vous recevrez un courrier de votre Mairie dans votre boîte aux lettres.

Un agent recenseur, muni d'une carte accréditive se présentera par la suite à votre domicile pour vous accompagner et vous guider dans cette démarche.

Deux options s'offrent à vous : un recensement version papier ou en ligne.

Cette dernière option rapide, simple et efficace est vivement encouragée. Elle est facilement réalisable sur : le-recensement-et-moi.fr

Pour toutes questions relatives au recensement, le service population se tient à votre disposition au 04 67 07 83 03.



Mezzo Forté

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS T3



TDS PROMOTION

04 67 20 05 05

tds-promotion.com

CENTRAKOR

bien plus que de la déco !

décoration | art de la table | loisirs | cadeaux

À ST JEAN DE VEDAS

ZAC LES DEVEZ DE LA CONDAMINE

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h - 04 67 47 09 84

INAUGURATION DE L'IMPASSE ROGER CADENAT



Beaucoup d'émotions lors de l'inauguration de l'impasse Roger Cadenat qui a eu lieu en novembre dernier en présence de sa famille et de ses amis.

Roger Cadenat a marqué la vie védasienne d'une manière profonde et significative. Né le 21 novembre 1920 dans notre commune, il a consacré presque un siècle de sa vie à cette terre qui lui était si chère.

En nous quittant, il a emporté avec lui une richesse de souvenirs, une connaissance inestimable de notre village et un grand vide dans nos rues.

La vie de Roger a été étroitement liée à l'agriculture et aux vignobles de notre région. Il a travaillé en tant qu'ouvrier agricole et a consacré de longues heures aux vignes qui font la renommée de notre village. C'était un homme de la terre, un gardien de nos traditions viticoles.

Il fut également conseiller municipal en 1953 avec Messieurs Bourcier, Mavit, et Pigoullié. Sa passion pour notre village, sa connaissance inestimable de son histoire et de ses habitants, ainsi que son dévouement envers notre terre, resteront à jamais gravés dans la mémoire du village.

Orpi

L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier

LE CAP IMMOBILIER - SAINT JEAN DE VEDAS

Achat - Vente - Location - Gestion - Estimation - Conseil

Estimation
offerte

Johana et Thomas estiment votre bien, au prix
le plus juste, grâce à leur expertise locale !



le mandat
by Orpi



C'est une vente réussie !

Votre agence connaît parfaitement les prix du marché

ORPI LE CAP IMMOBILIER - 04 67 27 56 04
1 rue Fon de l'Hospital - 34430 Saint-Jean-de-Védas
capsud@orpi.com - www.orpi.com/capsud

LA VILLE S'ENGAGE POUR DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR SON TERRITOIRE

Ici aussi, JE TRIE !

4 conteneurs sont à votre disposition



VERRE
Bouteilles, pots en verre et bocaux



EMBALLAGE
Carton, papiers, métaux et plastique



ORGANIQUE
Épluchures, fleurs fanées, restes alimentaires



MÉNAGER
Le reste

CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LE TRI

Sous l'égide de la Maison de la Nature et de l'Environnement, une campagne de tri des déchets a été lancée. Elle sera visible lors de tous les événements organisés par la Ville. Désormais, quatre conteneurs sont mis à disposition des exposants pour faciliter le tri (verre, organique, emballages et ultimes).



Maison de la Nature et de l'Environnement

saintjeandevedas.fr

COVOITURAGE AU CHAI DU TERRAL

Pour cette nouvelle saison, le Chai du Terral développe le covoiturage avec l'application Mobicoop. Que vous soyez conducteur ou passager, n'hésitez pas à tester l'application gratuite lorsque vous vous rendez à une des représentations.

Infos sur : chaiduterral.com



ANIMATION ÉCO-PASTORALISME

Dans le cadre du cycle d'animation sur l'éco-pâturage et l'agriculture, les élèves des groupes scolaires de René Cassin, Georges Rascol et Jean d'Ormesson ont participé à une action pédagogique et de sensibilisation à l'environnement.

Merci à Guillaume de Boisgelin pour son accueil et sa pédagogie !



PLANET
indigo
JEANS & FASHION STORE

Prêt à porter et accessoires multimarques
homme & femme



ZAC DEVES DE LA CONDAMINE
34 430 - Saint Jean de Védas
04 67 07 56 56



PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE VOS BALADES EN GARRIGUE

La saison de chasse étant en cours jusqu'au 29 février 2024, nous vous invitons à emprunter le tracé des chemins et sentiers lors de vos balades en garrigue.

Le port de gilets fluorescents de couleur orange est également recommandé.



FESTIN DE RUE UN FESTIVAL ECORESPONSABLE

Le Festin de Rue s'inscrit depuis quelques années dans une démarche écoresponsable : mise en place d'actions de sensibilisation, promotion des mobilités douces, valorisation des circuits courts, installation de toilettes sèches... Le festival crée des moments festifs tout en respectant l'environnement.



PAROLE DE MIREILLE PASSERAT DE LA CHAPELLE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT

« La sensibilisation des publics se poursuit à travers des campagnes de communication mises en place lors de chaque animation organisée par la Ville. De plus, je souhaite remercier Benoît Lebot, expert international reconnu, pour son intervention passionnante, qui a permis de sensibiliser les Védasiens sur les grands enjeux environnementaux. Une conférence qui en appelle d'autres afin de rendre acteurs tous les Védasiens.

Enfin, mes remerciements vont aux agents de la Maison de la Nature, des espaces verts et des services techniques pour leur engagement dans les actions initiées par la collectivité. »

CONTROLE TECHNIQUE NORISKO ST JEAN DE VEDAS



Des conseils de notre contrôleur technique et un café offert vous attendent à Norisko !

Tram Ligne 2 - arrêt Victoire 2

**LUNDI AU VENDREDI
9H-12H / 14H-18H30**

**SAMEDI
9H-12H**

☎ 04 67 27 33 00

Zone du Mas du Grille
483 rue Théophraste Renaudot
ST JEAN DE VEDAS

controletechnique-montpellier.fr



6J/7

DE GRANDS PROJETS STRUCTURANTS VISANT À DESSINER LE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS DE DEMAIN

La nouvelle année va débuter, l'occasion de lister les nombreux projets structurants pour Saint-Jean en 2024. Parmi les projets phares figurent la construction des Halles Védasiennes, le lancement des travaux du nouveau Pôle Jeunesse, la réalisation des cours oasis dans les écoles Louise Michel, l'extension de la ZA de la Lauze, l'avancement de la ligne 5 du tramway et la finalisation des nouveaux courts de tennis.



LES HALLES VÉDASIENNES

Grand projet de la municipalité, les Halles Védasiennes seront situées en plein cœur de Saint-Jean-de-Védas. Elles connecteront l'ancien et le nouveau Saint-Jean. Une place centrale permettra aux habitants de se rencontrer, de partager et d'échanger en toute convivialité.

Ce lieu de vie hybride, à la fois gourmand et marchand, proposera des commerces, des lieux de dégustation, un restaurant d'application, un restaurant sur le toit (rooftop)...
L'inauguration est prévue pour 2025.

NOUVEAU PÔLE JEUNESSE

Le nouveau Pôle Jeunesse sera construit à proximité de la Maison des Associations. Il sera exemplaire en termes de développement durable et intègrera :

- le Relais Petite Enfance (RPE) , pour les 0/3 ans
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), pour les 0/6 ans
- le Point Information Jeunesse (PIJ), pour 11/25 ans
- l'Espace Jeunes, pour les 11/17 ans (deux espaces distincts seront prévus, un pour les 11/13 ans et un second pour les 14/17 ans).

Il offrira aux jeunes de la commune un espace dédié à leurs besoins, à leurs loisirs et proposera de nombreuses activités sportives, culturelles et éducatives, ainsi que des espaces de rencontres et d'échanges. Les travaux débuteront en 2024.



POURSUITE DES COURS OASIS

Les cours oasis sont l'un des projets phare de la municipalité pour le bien-être des jeunes Védasiens. Ils visent à favoriser les îlots de fraîcheur, à pacifier les usages dans les cours de récréation, en mettant en place des jardins potagers, des surfaces végétales, des mobiliers, des aires de jeux et des espaces adaptés aux besoins des enfants.

Après les travaux réalisés ces dernières années aux écoles R. Cassin, A. Cabrol, A. Gil et G. Rascol, la réalisation des cours oasis aura lieu à l'été 2024 au groupe scolaire Louise Michel.



EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS (ZA) DE LA LAUZE

La ZA de la Lauze devrait être requalifiée avec des aménagements des voiries, une rénovation des bâtiments et des routes permettant de faciliter l'accès à cette zone.

Par ailleurs, les 27 nouveaux hectares à la Lauze Est vont permettre l'implantation de nouvelles entreprises, la création de nouveaux emplois et la dynamisation du tissu économique local.



LIGNE 5 DE TRAMWAY

Les travaux de la ligne 5 du tramway avancent. Cette ligne permettra de faciliter les déplacements des habitants, de réduire la circulation routière et de promouvoir les modes de transport durable. Sa mise en service est prévue durant le second semestre 2025.



Maquette de la ligne 5 du tramway

COURTS DE TENNIS

Les courts de tennis sont en cours de réhabilitation et un dixième terrain sera créé. Trois terrains seront désormais couverts permettant la pratique du tennis et la continuité des compétitions par tous les temps... Les travaux s'achèveront en avril 2024.



DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET FESTIVES NOMBREUSES ET VARIÉES



Marché de Noël

Samedi 16 décembre + Domaine du Terral
11h-20h + Entrée libre

LES INFOS DE VOTRE MÉDIATHÈQUE... PROGRAMMATION SPÉCIALE PETITE ENFANCE

C'est la fête ! Du 30 janvier au 10 février, Festi'petits, le festival consacré aux 0-3 ans, revient dans le réseau des médiathèques de la Métropole pour une 10^{ème} édition.

À cette occasion, votre médiathèque Jules Verne et ses partenaires vous proposent un riche programme d'animations. Venez participer à des lectures, de l'éveil corporel avec les collègues de la médiathèque de Fabrègues et le Relais Petite enfance, de la découverte musicale en partenariat avec le festival « Mardi Graves » et l'école de musique municipale...

Inscriptions au 04 67 15 47 57 à partir du mardi 16 janvier 2024. Programme détaillé sur : mediatheques.montpellier3m.fr

BRAVO À ANTONIN !

Antonin Mortier, élève à l'école municipale d'arts plastiques, est l'illustrateur du dessin réalisé pour l'affiche de la Fête de la Courge, édition 2023. Bravo à ce jeune Védasien au talent très prometteur !



PROCHAINE FRESQUE DE STREET ART

Ce sont plus de 706 Védasiens qui ont voté pour l'une des trois fresques de street art proposées pour embellir la Maison des associations.

Félicitations à Ali Bachrouche « projet 1 » qui est le grand gagnant.

Voici les résultats (comptabilisation des votes via les urnes et Facebook) :

- Total des votants : 706
- Bulletins nuls : 18
- Bulletins blancs : 33
- Total des exprimés : 655

Projet 1 d'Ali Bachrouche : 349 voix

Projet 2 de Kaléidoscoop' : 177 voix

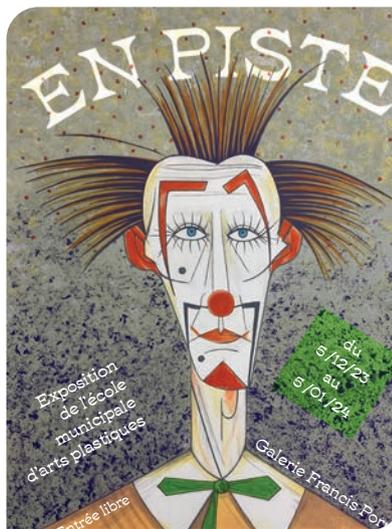
Projet 3 de Gaëlle de Meuleneire : 129 voix



EXPOSITIONS À LA GALERIE FRANCIS PORRAS (DOMAINE DU TERRAL)



Grand succès rencontré pour l'exposition de street art « Kontraste » réalisée par le collectif Bombing colors, composé de Honck, Twone, Réso et Momies.



Du 5 décembre au 5 janvier 2024, la galerie accueillera l'exposition des enfants et adolescents de l'école municipale d'arts plastiques. Entrée libre.

PROGRAMMATION DU CHAI DU TERRAL POUR LES TROIS MOIS À VENIR...

MERCREDI 6
DÉCEMBRE À 11H

« Feuilles » par la Compagnie KD
Danse

Style : Danse picturale

Dès 2 ans, durée 30 min.



©Alain Scherer

JEUDI 14 DÉCEMBRE
À 20H

« Der Lauf » par les Vélocimanes
Associés et Le cirque du bout du
monde

Style : Jonglage et équilibres
surréalistes

Dès 8 ans, durée 1h.

Coiffés d'un improbable seau
en métal, deux Daft Punk de la
jonglerie se livrent à un exercice
de style jamais vu...



©Lena Politowski

MERCREDI
20 DÉCEMBRE
À 14H30

« Alpheus Bellulus » par le
CollectiHiHiHif

Style : Clowns et arts
numériques

Dès 5 ans, durée 55 min.

Alpheus, le clown blanc fantasque et Bellulus son Auguste
maladroit nous emmènent en voyage.



© Romain Escuriola

VENDREDI 19 JANVIER À 20H

COMPLET « Le Murmure
des Songes » par la
Compagnie Accrorap -
Kader Attou

Style : Rêverie hip-hop

Dès 5 ans, durée 1h.



©Claudio Cavallari
Jessie Désolée

JEUDI 25 JANVIER
À 20H

« Fair-Play » par Patrice Thibaud

Style : Comédie Olympique

Dès 12 ans, durée 1h20.

Patrice Thibaud nous revient dans cette
comédie mimée et muette, parodie
jubilatoire du monde sportif... Il sera
accompagné de Philippe Leygnac,
avec qui il a participé pendant 20 ans à
l'aventure des Deschiens.



©Rebecca Josset

VENDREDI 2 FÉVRIER
À 20H

« Muet » et « Cabaret contemporain »

Style : Musique électro-acoustique

Dès 12 ans, durée 2h.

Ils font danser les foules des plus
grands festivals qui les ont invités.
Cabaret Contemporain impose sa
French Touch acoustique et festive...



©Aurore Fouchez

FESTIVAL MARDI GRAVES
JEUDI 8 FÉVRIER À 20H

« Pierre et le loup » de Suzie Templeton

« Fiddlesticks » d'Harry Langdon

Style : Soirée ciné concert

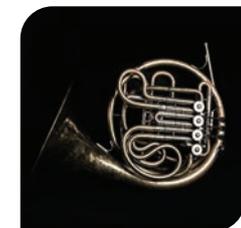
Deux films muets accompagnés
par d'excellents musiciens sous la
direction musicale de Jean Ané.



© Pierre et le Loup

FESTIVAL MARDI GRAVES
SAMEDI 10 ET DIMANCHE
11 FÉVRIER

« Bass'Olympiques ! »



VENDREDI 1^{ER} MARS
À 20H

« Contact » par le Club
Dramatique

Style : Théâtre hyper connecté

Dès 12 ans, durée 1h30.



© Elsa Séguier Faucher

MAÏA AMIEL, UNE ARTISTE TOUCHE-À-TOUT

Maïa Amiel est une multi-artiste et designer de talent qui développe son art dans différents domaines : art textile, photographie, bijoux, design... toujours entre art contemporain et artisanat d'art. Pour cette nouvelle édition du Védazine, nous rencontrons cette Védasienne qui crée tout en finesse des pièces d'exception.



« Je suis issue d'une famille d'artistes. Mon grand-père Jean Couderc, était un artiste peintre Védasien, mon papa est sculpteur, ma mère plasticienne, elle travaille sur le textile et le papier et ma sœur est peintre illustratrice. » explique Maïa. Elle nous raconte avec émotion ses souvenirs dans l'atelier de sa mère, où il y avait de nombreux échantillons de soie, de textile.

Maïa a débuté par la photographie lorsqu'elle était adolescente. Elle a ensuite été formée à l'école des Beaux-Arts de Nîmes en Art, puis à l'école des Arts Décoratifs de Strasbourg en Objet. « Je me passionnais pour l'art textile, c'était un art qui n'était pas reconnu à l'époque. » ajoute-t-elle.

Aujourd'hui, elle enseigne et forme à travers les arts appliqués et le design à divers niveaux. Elle signe également des collections en tant que designer textile, des pièces haute couture, d'une grande finesse, avec un savoir-faire technique et extrêmement précis.

Elle est résidente à la Halle Tropisme où elle dispose d'un atelier de création partagé avec d'autres artistes.

UNE MULTI-ARTISTE ENGAGÉE

Maïa Amiel pratique également la danse contemporaine, réalise des performances avec installation. Elle propose des scénographies immersives des œuvres dans lesquelles les visiteurs peuvent entrer.

Parmi ses nombreuses actualités, elle est fière de présenter son projet artistique réalisé sur le quartier « dit difficile » de l'île de Thau à Sète. Trois artistes textiles (dont Maïa) et une compagnie de théâtre ont travaillé avec les associations, les acteurs sociaux, les habitants et les écoles sur des drapeaux textiles.

Ensemble, ils ont parlé de la vie de quartier, du quotidien des habitants, des femmes... Un projet fédérateur qui a à la fois valorisé les habitants et leur territoire. 37 drapeaux ont été réalisés. Ils ont été imprimés et hissés dans l'île de Thau, sous forme d'un parcours que nous pouvons que vivement vous conseiller de faire sur le quartier !

Les originaux sont actuellement en exposition à la médiathèque André Malraux située sur l'île singulière, une deuxième expo devrait voir le jour au CRAC, le Centre Régional d'Art Contemporain prochainement.

UNE EXPOSITION PERSONNELLE À L'HÔTEL DU PALAIS À NE PAS MANQUER

Jusqu'à fin décembre, Maïa Amiel propose une exposition personnelle intitulée « Jardin suspendu » à l'Hôtel du Palais à Montpellier (entrée libre). Elle y exposera ses œuvres à la vente, ainsi qu'un atelier permettant aux novices d'apprendre à créer une fleur textile.



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?
Rendez-vous sur :
[instagram.com/maiaamiel](https://www.instagram.com/maiaamiel)

LES TEMPS FORTS DE VOTRE VILLE

FESTIN DE RUE : ÉDITION 2023

Deux jours de cultures mixtes et d'arts croisés qui ont rassemblé plus de 28 000 personnes dans toute la Ville.µ

Un grand merci aux artistes, aux bénévoles, aux agents municipaux, aux partenaires, aux mécènes et à tous ceux qui ont œuvré pour faire de ce week-end un moment magique.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la nouvelle édition !



UN MEMBRE DE L'ASSOCIATION TRI'ART MÉDAILLÉ PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE ARTS-SCIENCES-LETTRES

En octobre dernier, Laetitia Bonicco dessinatrice et membre fondateur de l'Association Tri'Art, s'est vue remettre la médaille d'or de la Société Académique Arts-Sciences-Lettres dans le cadre somptueux de l'Hôtel Intercontinental de Paris Opéra.

Cette société savante, fondée en 1915 a pour objectif de valoriser tout travail individuel mettant en valeur la France et sa culture à travers le monde. Cette médaille d'or récompense le travail et le talent de Laetitia Bonicco.

La délégation Tri'Art était présente pour célébrer cet événement.





FÊTE DE LA COURGE

Cette fête traditionnelle est devenue au fil des années, un des événements incontournables sur notre commune...

Elle a réuni des milliers de personnes cette année encore !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Belle cérémonie du 11 novembre pour célébrer l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre Mondiale, en présence de Patricia Weber Vice-Présidente du Conseil Départemental, François Villette Lieutenant de vaisseau, du Maire François Rio, du conseil municipal et du conseil municipal des enfants.



EXPOSITION DE STREET ART

L'exposition de l'association Bombing Colors «Kontraste» a remporté un grand succès. Située à la galerie Francis Porras au Chai du Terral, elle a mis en avant quatre artistes de renom de la région issus du street art : Honck, Twone, Réso et Momies.

Désormais place aux jeunes artistes Védasiens avec l'exposition des élèves de l'école municipale d'arts plastiques qui aura lieu jusqu'au 5 janvier. Comme à l'accoutumé, les expos organisées sont entièrement gratuites !

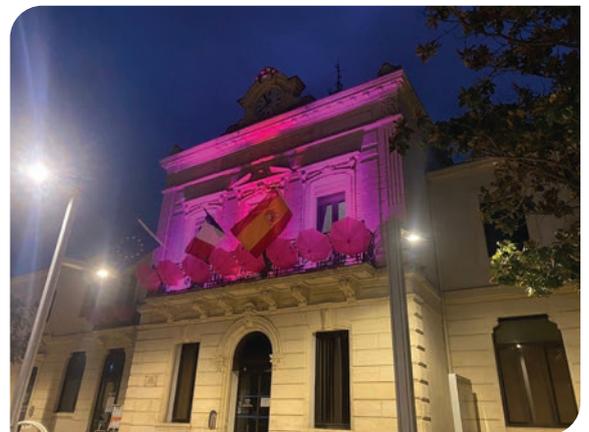


LES VÉDASIENS RENDENT HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD

Une minute de silence a été observée pour rendre hommage au niveau national à Monsieur Dominique Bernard, professeur assassiné dans le collège lycée d'Arras. Nous ne l'oublierons pas.



L'HÔTEL DE VILLE AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE



FAIRE CONFIANCE AUX JEUNES ET LES AIDER À S'ÉPANOUIR PLEINEMENT

NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

La cérémonie officielle de remise des écharpes à nos jeunes élus du CME a eu lieu en octobre dernier. Félicitations à eux !

Pour rappel, le CME permet aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge. En étant élus, les jeunes Védasiens se familiarisent avec les processus démocratiques : votes, débats, élections, intérêt général... Ils peuvent en outre lancer des projets pour leur commune.



HOMMAGE ÉMOUVANT RENDU À ANITA GIL

C'est lors d'une cérémonie empreinte d'émotions que l'école maternelle des Escholiers a été renommée «Anita Gil». Pour cet événement, son fils, ses petites-filles, sa famille et ses amis, ainsi que François Rouvière ancien Adjoint, l'Inspectrice d'Académie, le directeur de l'école, François Rio, le Maire et l'équipe municipale étaient présents pour saluer la mémoire de cette grande dame qui nous a quitté il y a quelques mois.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont souhaité rendre hommage à l'héritage remarquable d'Anita Gil, ancienne Première Adjointe de la Ville, mais aussi perpétuer sa vision et son dévouement pour les générations futures.

Femme emblématique, engagée, elle a œuvré tout au long de sa vie au service des habitants de Saint-Jean-de-Védas, notamment pour la jeunesse. Elle a œuvré à la réalisation des trois groupes scolaires René Cassin, Louise Michel et Les Escholiers ; mais aussi à la Maison de la Petite Enfance, au Centre aéré de Saint-Jean-le-Sec...

Sa vision était guidée par la conviction que chaque enfant mérite la possibilité de s'épanouir, peu importe sa situation de départ. Le nom d'Anita Gil reflète l'impact durable de cette élue emblématique sur notre communauté et rappellera à tous ceux qui le prononceront l'importance de l'éducation, de l'engagement social et de la solidarité.





SENSIBILISATION DES ÉLÈVES DE CM2 AUX GESTES QUI SAUVENT

Depuis novembre et jusqu'en décembre, tous les élèves de CM2 des écoles sont sensibilisés aux gestes qui sauvent par trois agents de la Mairie : Laurent Navarro, Mathieu Bene et Marc Ferré.

De nombreuses animations sont prévues : présentation des gestes qui sauvent, visionnage d'un film, notions de danger, alerte et examen de la victime,

des ateliers (saignement abondant, inconscience, arrêt cardiaque...).

RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le prolongement du projet « Tous anti gaspi » (réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines) mené par l'équipe municipale, les classes de CP et CE1 des 4 écoles ont participé au spectacle « Opération Brocolis » réalisé par la Compagnie Minibus.

Avec humour et pédagogie, le spectacle traite des thématiques d'alimentation durable et sensibilise les enfants aux bonnes habitudes alimentaires.



BOURSE AU BAFA

La Ville propose une bourse au BAFA afin d'accompagner les jeunes védasiens dans leur formation.

Pour plus d'informations : contactez votre Point Information Jeunesse : 06 34 69 60 91 ou pij@saintjeandedevas.fr



NOUVEAU BUREAU POUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LES LOULOUS » ET UN DON DE 2500 €



L'association des parents d'élèves des écoles Louise Michel est constituée d'un nouveau bureau : Elfaniel Sonnard, Présidente, Laetitia Aubry Le Saux, Trésorière et Laurie Rajaut, Secrétaire.

Les membres de l'association ont profité de l'apéritif de rentrée pour transmettre leur don de 2500 euros aux écoles (1000€ maternelle et 1500€ élémentaire) afin qu'elles puissent les utiliser à des fins pédagogiques.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LES ENFANTS D'ORMESSON » FAIT UN DON DE 2000 €

L'association des parents d'élèves « Les Enfants d'Ormesson » vient de faire un don de 2000€ à l'école Jean d'Ormesson. C'est à l'occasion du goûter de rentrée organisé pour tous les enfants de l'école que les membres de l'association ont remis le chèque au Directeur de l'école.

Ce montant sera utilisé pour financer des activités, du matériel ou encore des sorties pour les jeunes écoliers.



FOCUS SUR LES TRAVAUX EN COURS

CHANTIER EN COURS AU TENNIS

L'espace de tennis est actuellement composé de neuf terrains. Avec les travaux en cours, un dixième terrain verra le jour et trois d'entre eux seront couverts. Deux terrains synthétiques existants seront transformés en terre-battue.

Date prévue de fin des travaux : avril 2024.



LES TRAVAUX DES HALLES VÉDASIENNES SONT EN COURS

Les travaux des Halles Védasiennes sont en cours : destruction de l'ancienne maison, travaux de voirie, de réseaux secs et humides...

Les travaux de concassage ont été réalisés pour réduire le bilan carbone global de l'opération, grâce à la réutilisation des matériaux (gravats, pierre de la maison, etc.). Ces derniers serviront à réaliser la structure de la place des Halles.

Date prévue de fin des travaux : 2025



TRAVAUX SUR LE PARKING FACE AU COLLÈGE

Des aménagements ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint sur le parking situé en face du collège Louis Germain.

Objectifs : refaire l'entrée et la sortie afin de sécuriser les usagers, et rendre le parking plus fonctionnel et aux normes en vigueur.



PLANTATIONS DANS LES COURS OASIS ANITA GIL ET GEORGES RASCOL



Les cours oasis des écoles Anita Gil et Georges Rascal sont finalisées. De nombreuses plantations ont été réalisées durant les vacances scolaires : érables, chênes, cerisiers, sauges...

FIN DES AMÉNAGEMENTS SUR LA RUE FON DE L'HOSPITAL

Les travaux réalisés sur la rue Fon de l'Hospital sont terminés. Des plantations viendront embellir le secteur.



RÉUNION PUBLIQUE SUR LA RUE DE LA GARE

La réunion publique organisée en octobre avait pour objet de présenter aux riverains de la rue de la gare les travaux envisagés sur le secteur. Ce moment fut l'occasion d'échanger et de répondre aux interrogations de ces derniers. Les remarques émises par les habitants seront intégrées dans le projet dont les travaux démarreront en 2024.

Il s'agira notamment de maintenir la voie à double sens, de mettre aux normes les trottoirs pour une meilleure accessibilité, de faire des aménagements pour empêcher la prise de vitesse des véhicules...



CA BOUGE À SAINT-JEAN !

NOUVEAU LOGO POUR LE WILDCATS FLAG FOOTBALL

Nouveau look pour une nouvelle saison ! Les Wildcats font peau neuve avec leur nouveau logo. Ludique, mixte et convivial, le flag football est un dérivé du football américain.

Enfilez vos crampons et rejoignez les Wildcats les mardis et jeudis de 19h30 à 21h30 au Complexe Etienne Vidal de Saint-Jean-de-Védas !

Contacts : 07 76 54 89 52
barathieu.pauline@gmail.com



WILDCATS
SAINT-JEAN-DE-VEDAS

VOYAGES À VENIR AVEC OBLIQUES

Voici l'agenda des sorties prévues par l'association :

- 17 décembre : Aigues-Mortes et Palavas-les-Flots
- 14 janvier : Saint-Jean-de-Fos pour découvrir l'Argileum et Saint-Guilhem-le-Désert
- 23 janvier : Faculté de droit de Montpellier
- 4 février : Alès avec la visite de la mine témoin et du musée du scribe
- 27 février : Cathédrale Saint-Pierre à Montpellier

Contacts : 04 67 27 55 19
association.obliques@gmail.com
obliques34.fr



ENCRE SAUVAGE

Les cours de calligraphie chinoise pour adultes ont repris à la salle des Arts (salle des Granges) les mardis de 10h à 11h30. Tarif : 230€ / an ou 10€ / le cours.

Contacts : 06 59 43 13 46
encre.sauvage@hotmail.com



ARC LAT'VÉDAS, UN CLUB D'EXCELLENCE !

L'Arc Lat'Védas a remporté de nombreux titres de champions régionaux et départementaux lors de la saison 2022-2023. Il s'est ainsi vu attribuer le label « Excellence » pour cette saison. Une belle récompense !

SAISON DE LA CHASSE



La chasse devant soi sans chien, au chien d'arrêt ou au chien courant est autorisée les lundis, mercredis, samedis et dimanches de 8h au coucher du soleil.

La chasse au poste (poste fixe construit) est autorisée tous les jours du lever au coucher du soleil.

La saison de chasse se terminera le 29 février 2024.



Clinique le Castelet



CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE
SOINS DE SUITE SPÉCIALISÉS
DANS L'APPAREIL LOCOMOTEUR

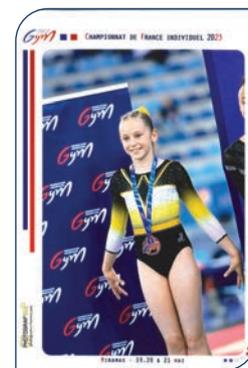
18, rue Georges Clémenceau
34431 Saint Jean de Védas

04 67 07 89 89 - www.crf-le-castelet.fr

LE GYM CLUB VÉDASIEN OBTIENT LE LABEL « CLUB FORMATEUR »

L'année s'est terminée en apothéose aux championnats de France avec Lilou Dejan qui est devenue vice-championne de France. L'équipe performance se classe à nouveau en division nationale 1 à la 6^{ème} place.

En parallèle, la jeune Védasienne Bellance Linsey s'est illustrée en intégrant le très convoité Pôle France de Saint-Etienne. Ces résultats ont permis au club d'obtenir le label « Club Formateur ».



TÉLÉTHON

Retrouvez le programme complet sur le « Vedagenda » ou sur le site de la Ville : saintjeandevedas.fr



COURS D'ESPAGNOL PAR L'ASCL

Reprise des cours d'espagnol à la maison des associations les lundis de 18h-19h30 (confirmés) et 19h30-21h (débutants). Tarifs : 210 € / an + cotisation à l'ASCL (30€ / Védasiens et 40€ / non Védasiens).

Contacts : 04 67 47 52 81
ascl-stjdevedas@orange.fr



STAGE DE FUSAIN

L'association Art Chai Fusain propose un stage le 19 janvier prochain à la salle des Arts (salle des Granges). Stage limité à 12 personnes et à partir de 15 ans. Offrez un stage artistique de fusain pendant les fêtes ! Tarifs : 50€ (stage) + 15€ (matériel)

Contacts : 06 70 01 08 42
artchai34430@gmail.com



INITIATION AU CYCLOTOURISME

Le Cyclo Tourisme Védasien organise chaque premier dimanche du mois des initiations au cyclotourisme. Les départs ont lieu du Chai du Terral à 9h pour des circuits allant de 40 à 60 km. Les vélos à assistance électriques sont les bienvenus. Pour rappel, les Védasiens bénéficient de trois essais gratuits.

Contacts : 06 48 30 46 42
alain.clam@wanadoo.fr



NOUVEAU CLUB DE FOOTBALL

Le club de football, Olympique Védasien, accueille des joueuses et joueurs dès 3 ans.

Le club recherche dirigeantes, dirigeants et entraîneurs afin de transmettre leur savoir. Possibilité de formations si nécessaire.

Licence 200 € pour les Védasiens (pack personnalisé compris).

Contact : 06 09 75 75 88 ou olympique.vedasien@gmail.com

Facebook : Olympique Védasien 2023

Snapchat : OLYMPIQUE VÉDASIEN

Instagram : [olympique.vedasien](https://www.instagram.com/olympique.vedasien)



les ateliers de l'adages

3 établissements
au service des entreprises
et des collectivités de l'Hérault



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



ENTRETIEN DES LOCAUX
ET DES VEHICULES



SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE



MECANIQUE AUTOMOBILE



IMPRESSION NUMERIQUE



ACCUEIL &
SERVICES ADMINISTRATIFS

ateliers@adages.net | 04 48 19 20 00

Almeras Frères
PEUGEOT



Véhicules neufs et occasions
Particuliers - Professionnels - Flottes
Mécanique - Carrosserie- Accessoires
Pneus - Recharge climatisation



3 rue Saint Exupery
34430 ST JEAN DE VEDAS
(Parc de la Lauze-Route de Sète)

Tel. : 04 67 42 02 20
peugeot@almeras.com

POMPES FUNÈBRES NAZON

04 67 100 100

ACCÈS TOUTES CHAMBRES FUNÉRAIRES

OBSÈQUES avec INHUMATION ou CRÉMATION

Présentes à vos côtés et à votre écoute, depuis trois générations, les Pompes Funèbres NAZON vous accompagnent pour organiser vos obsèques avec inhumation ou crémation, dans le respect et la dignité.

Une équipe impliquée vous accueille et vous conseille au magasin, dans le choix des articles funéraires, en marbrerie...etc, à votre disposition.

1(bis), Rue Fon de l'Hospital
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Magasin : 04 67 68 49 45

17 rue de Pompidou
34990 JUVIGNAC

pompesfunebres.nazon@orange.fr - www.pompesfunebres-nazon.fr

Disponible 24h/24
7 jours/7

NF

VIVEZ LES JEUX EN 2024

Dans quelques mois, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Cet événement international majeur sera l'occasion de fédérer l'ensemble des Védasiens (habitants, associations, commerçants, scolaires...) autour de la pratique d'activités sportives, mais aussi de grands moments de fête et de convivialité.



GRAND CHALLENGE DE L'OLYMPISME (JUN 2024)

La Ville proposera un grand challenge de l'olympisme en juin prochain. Que vous soyez sportif ou non, vous pourrez y participer ! Les équipes (de 6 à 10 personnes) seront constituées par des entreprises, des commerçants, des associations, des familles, des amis, des habitants qui se « challengeront » sur des disciplines sportives représentées aux JO et par les associations védasiennes.

Cet événement sera l'occasion d'échanger autour des valeurs du sport, de favoriser la cohésion, de créer des liens, de promouvoir les bienfaits du sport, et surtout, de passer de beaux moments ensemble !

Les épreuves se dérouleront dans les différentes infrastructures sportives de la commune. La journée se terminera par une remise des prix et une soirée dans le Parc du Terral.

Plus d'informations sur ce grand événement dans votre prochain Védazine...

LE SAVIEZ-VOUS ? SAINT-JEAN-DE-VÉDAS LABELLISÉE « TERRE DE JEUX 2024 »

La Ville a officiellement rejoint la communauté « Terre de Jeux 2024 ». Ce label valorise nos actions visant à mettre plus de sport dans le quotidien des Védasiens, ainsi que notre engagement dans l'aventure des Jeux.



PARIS 2024



OLYMPISME DANS LES MILIEUX SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Les jeunes Védasiens fréquentant les écoles, les accueils de loisirs, le Centre Jeunesse... se verront également proposer des défis sportifs tout au long de l'année sur la thématique des JO.



OPPOSITION

Groupe St Jean à venir : Marie-Laure Oms, Paul Liberator de Boisgelin, Emmanuelle Mysona.

Pour 2023, voici les choix du maire :

Il applique une hausse maximale de 7,07% de nos impôts après avoir augmenté les services publics municipaux en 2022. Il tente de le justifier par une décision gouvernementale mais il a voté contre notre délibération proposant de limiter de 3 points cette augmentation. Pendant ce temps, la section de fonctionnement du budget est excédentaire de 4,2 millions !

Il escompte récupérer cette année 690 000€ de fiscalité supplémentaire pour financer ses projets sur lesquels il ne vous a jamais consulté...

Il bétonne à contrario de ses engagements.

Vigilants pour vous, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année!

Groupe « Vision védasienne » : Luc Robin, Henri Fontvieille, Arlette Vessiot.

Les recettes de la collectivité désormais connues pour 2023 présentées en Conseil Municipal, progressent de 4,7 millions par rapport au budget prévisionnel.

Félicitons-nous de cette maîtrise budgétaire. Pourquoi alors refuser aux védasiens qui se serrent la ceinture en cette période difficile, un geste sur la taxe foncière et sur les tarifs des services publics ?

Après tout, c'est bien leurs contributions qui ont permis l'augmentation de la fiscalité et les équipements nombreux déjà financés par le passé.

Plus d'infos visionvedasienne.com

Vincent Boisseau

Texte non parvenu dans les délais.

Gérard Théol, pour tous les Védasiens

Texte non parvenu dans les délais.

GROUPE MAJORITAIRE

La commune de Saint-Jean-de-Védas est riche d'un tissu associatif dynamique et varié, permettant ainsi à chaque Védasienne et Védasien de trouver une activité pour se dépenser, s'épanouir, se révéler.

C'est pourquoi, afin que cette offre puisse perdurer dans le respect de valeurs qui nous tiennent à cœur, il nous faut aujourd'hui définir ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas.

Actuellement, de nombreux riverains des infrastructures et équipements sportifs se plaignent du non-respect du voisinage et de désagréments (tapages nocturnes, attitudes agressives voire malveillantes...). Ces usages ne sont pas dignes de l'engagement citoyen qu'implique celui d'être salariés ou bénévoles d'une association et mettent à mal l'approbation des adhérents. Ces incivilités répétées nuisent à notre cadre de vie et engendrent un sentiment d'exaspération.

Au-delà de ces attitudes déplacées, il est aujourd'hui primordial de définir une stratégie en termes de politique associative. Que voulons-nous pour nos Védasiens ?

Afin de pouvoir définir des critères qui permettent à chacun de pratiquer ses activités comme il le souhaite, nous travaillons à élaborer une charte de la vie associative pour que chacun puisse savoir ce dont il peut bénéficier et clarifier nos priorités et répondre au mieux à vos attentes.

Votre Groupe Majoritaire
Écrivons Ensemble l'Avenir

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

NUMÉROS UTILES

Accueil de la mairie **04 67 07 83 00**
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale **04 67 47 47 33**

Chai du Terral **04 67 82 02 34**
Ecole de musique **04 67 85 65 52**

Ecole d'arts plastiques
04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 67 15 47 57

Maison des associations
04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale
(CCAS) **04 67 07 83 04**

Maison de la Nature **04 67 13 82 31**

Centre jeunesse **04 99 52 78 75**
Accueil de loisirs associé à l'école
(ALAE) **04 67 50 28 16**
Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) **04 99 52 20 62**

Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais petite enfance
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques **04 67 42 77 16**
Urbanisme **04 99 54 98 60**
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. Nous constatons qu'il y a des travaux sur le côté de la route du Moulin (dite des platanes). En quoi consistent-ils ?

Jeanne



R. Afin de lutter contre les risques d'inondation liées à la Mosson, des parcelles à proximité sont réaménagées pour effacer les digues afin de permettre, lors des crues, l'expansion du lit de la rivière. Ce travail partenarial implique le Conservatoire des Espaces Naturels et le syndicat du Bassin du Lez.

Une renaturation du site est également entreprise afin de favoriser la ripisylve (espace d'échanges, entre les milieux terrestres et aquatiques) le long de la Mosson.

La Métropole, quant à elle, intervient dans le cadre de la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).

Christophe Van Leynseele

Adjoint au Maire à l'Urbanisme

Q. Notre commune est souvent envahie de caravanes des gens du voyage. Que faites-vous pour que cela n'arrive plus ?

David



R. La loi sur le droit au logement de 2000 - dite loi Besson - oblige les villes de plus de 5 000 habitants à prévoir des « conditions de passage et de séjour des gens du voyage » sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet.

Notre commune comme toutes celles de la Métropole répondent à ces directives puisque la Métropole répond au schéma départemental d'accueil des gens du voyage ce qui veut dire que des aires d'accueil, en nombre suffisant, ont été créées pour accueillir les gens du voyage.

Pour autant, souvent, ils refusent d'intégrer ces structures et s'installent sur des parcelles vacantes, qui sont soit du domaine public, soit du domaine privé.

Lorsque des caravanes s'installent sur un domaine privé, c'est au propriétaire de lancer une procédure d'expulsion. Lorsque la parcelle appartient à la commune, la gendarmerie et la police municipale se rendent sur place, nous mandatos un huissier pour établir un constat et nous engageons une procédure avec un avocat.

C'est toujours long et fastidieux. Et c'est pourquoi, parfois, il faut plusieurs semaines avant de pouvoir expulser les caravanes.

François Rio
Maire



POMPES FUNÈBRES ALIAGA

• Chambres funéraires • Magasin d'articles funéraires • Marbrerie • Caveaux



Entreprise familiale



Plus de 30 ans
d'expérience



Disponibilité 24/7



Sites propices au
recueillement

**A votre disposition
24h/24 - 7j/7**

Tél.: 04 67 60 01 30

Chemin de l'Hérande (rond-point de Rieucoulon)
34430 Saint Jean de Védas
sjdv@gmail.com / www.apfaliaga.com